

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **5131**

Société : **DAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LAROUI

Sorebbine

Date de naissance :

Adresse : **JASM**

Tél. : **0661219473**

Total des frais engagés : **200 + 807,30 = 1007,30**

Cadre réservé au Médecin

Dr. BELKEBIR Khadija
Médecine Générale
Rue 27 N° 94 El Alia
Cité Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 90 48 76

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : **13/04/2023**

Nom et prénom du malade : **LAROUI NAJAT** Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : **Colopathie + Allergie**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

21 AVR. 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASA**

Le : **13/04/2023**

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
13.04 2023	6	1	200	Dr. BELKEBIR Khadidja Médecine Générale Cité 27 N° 94 Alia Casablanca - Tél: 05 22 90 48 16

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE M. YOUSSEF alma CHERIF BOUZZANE Docteur en Pharmacie 139, Boulevard M. Youssef Casablanca - Tél: 05 22 27 25 INPE: 09204335	13/04/2023	807,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. Arrows indicate the direction of treatment: H (top				

الدكتورة خديجة بل慷慨

MEDECINE GENERALE

Lot. EL Alia - Rue 27 N° 94
Bd. Oued Tansift - EL Oulfa
☎ : 05 22 90 48 76 - CASABLANCA

الطب العام

تجزئة العالية - الزنقة 27 الرقم 94
شارع وادي تانسيفت الالفة
الهاتف : 05 22 90 48 76 - الدار البيضاء

PHARMACIE MY YOUSSEF
Salma CHERIF D'OUAÏDÉE
Docteur en Pharmacie
139, Boulevard My Youssouf
Casablanca - Tel: 05 22 22 27 25
INPE: 092043355

Casablanca, le 13 → h 23 الدار البيضاء، في

M-T LA noui NA JAT

48,50

1° D'AMM: 736/16IMP/21/NRQ
LOT: 22120 PER: 09/2027
PPV: 48,50 DH



40,40

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V.: 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293

48,50



2)

Meteospasmyle

49,00

PPV 49,00 DH

3/

Enr glom

119,10

Risomel

P.P.V: 119,10 DH



53,10

relax

01/11/2025
LOT: 221211

RELAXOL 500MG/2MG
CP B20
P.P.V: 53DH10
6 118000 060833

Khadija
Casablanca
8/7/6

49,60 x 2
61



- 27 -
PPV 49,60 DH
LOT: 22127
EXP: 09/2025

PPV: 49,60 DH
LOT: 22127
EXP: 09/2025

7) IPSIUM gel no
Igel J (x2)

144,00x2

110,00x1

Dr. BELKEBIR Khadija
Médecine Générale
Rue 22 N° 94 El Alia
Cité Oufa - Casablanca
Tél : 05 22 90 48 76



144

807,30

INPE:09204335
PHARMACIE EL YOUSSEF
Salmiya - DIOUAD
139, boulevard M.Y. - Casablanca
Tel: 05 22 90 48 76